

Accompagnement des auteurs de violence conjugale

Licenciée en psychologie sociale à l'Université de Liège (Belgique) en 1984, dynamicienne de groupe, psychothérapeute, ayant une longue expérience et passionnée de l'animation des groupes comme outil de formation, d'évolution et de prise de conscience, **ANNE JACOB** est directrice de Praxis¹.

Travailler avec les auteurs de violence conjugale est assez rare. Dans l'expérience rapportée ici, apparaît également la volonté de travailler avec les associations ayant en charge les victimes.

Praxis est une association sans but lucratif spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales. Initié dès la fin des années 90, dans le cadre des Mesures Judiciaires Alternatives, l'accompagnement des auteurs de violences conjugales et intrafamiliales constitua, depuis le début des années 2000, le travail prioritaire de Praxis, pour en devenir dès 2003 le travail exclusif.

C'est en 2004, que nous avons commencé, à titre expérimental, l'accompagnement d'auteurs hors mandat de justice, que nous dénommons « les volontaires ». Praxis offre donc ses services aux auteurs, sous mandat de justice ou non, sur l'ensemble de la Belgique francophone. Notre équipe est à la fois pionnière, mais aussi la seule spécialisée en cette matière. [...]

En 2011, Praxis a traité 650 nouveaux dossiers. Les statistiques des dernières années font apparaître que 80% des auteurs accompagnés nous sont adressés par voie judiciaire, 20 % d'entre eux sont « volontaires ». La même année, 2,5% de l'ensemble des dossiers traités ont été des femmes ayant exercé de la violence sur leur conjoint ou sur leurs enfants.

Un travail sur les représentations

Praxis, qui ne travaille qu'avec les auteurs de violence conjugale, inscrit cependant son travail dans la coopération intersectorielle puisque qu'il collabore en permanence avec le CVFE (Centre Contre les Violences et l'Exclusion), qui accueille, soutient et héberge les victimes et leurs enfants.

La préoccupation pour la sécurité des victimes est une préoccupation constante dans le chef des intervenants. Le travail intersectoriel permet d'interpeller les représentations mutuelles des auteurs et des victimes, de travailler sur des situations partagées, mais aussi de se référer mutuellement des auteurs ou des victimes dans un climat de confiance et une (re)connaissance mutuelle des compétences et du professionnalisme.

1. Voir :
<http://www.asblpraxis.be/>

Les auteurs qui nous sont adressés ou se présentent sans contrainte judiciaire sont d'abord reçus pour deux ou trois entretiens individuels. Certains se présentent d'ailleurs à ces entretiens accompagnés de leur compagne et de leurs enfants. Ces derniers sont accueillis dans la salle d'attente et ne sont pas admis aux entretiens. Nous expliquons clairement que les couples ne sont pas pris en charge.

Après cette phase d'accueil destinée à évaluer les capacités de responsabilisation et d'engagement, un travail de groupe est systématiquement proposé. Les auteurs s'engagent alors à participer à vingt-et-une séances de deux heures, au sein d'un groupe de neuf pairs, animé par deux membres de l'équipe Praxis (un tandem homme/femme, que l'on peut voir comme une métaphore de la collaboration et de la communication nécessaires dans un couple). Le travail sur la responsabilisation des auteurs au sein d'un groupe fonde véritablement l'approche de Praxis.

Le groupe

Au-delà du fait que le travail social et psychologique en groupe constitue la principale expérience professionnelle des promoteurs de Praxis, il nous paraît que, pour des personnes présentant des passages à l'acte fréquents ainsi qu'une faible capacité d'introspection, le groupe présente plusieurs avantages : le soutien des pairs, la confrontation aux autres et l'expérimentation de nouveaux modes de comportements (par ex. apprendre à dire plutôt qu'à agir).

[...]

Les résultats

38% des personnes qui entrent dans un groupe à Praxis vont jusqu'au bout du processus des vingt-et-une séances de deux heures par semaine. Les autres prennent le risque, en décrochant, des conséquences judiciaires. Ceux qui vont jusqu'au bout expriment souvent l'attachement qu'ils ont au groupe et le fait qu'ils oublient progressivement la contrainte. Les récidives sont moins fréquentes et souvent disparaissent pendant la participation au groupe.

15% des volontaires sont des personnes qui, au terme du processus judiciaire imposé, décident de se réengager pour un nouveau cycle.

Mais les intervenants travaillent avec la conscience que le changement est un processus long et difficile, la responsabilisation chez Praxis en est elle-même une toute première étape. La violence s'inscrit souvent dans un processus de longue durée. Or, la justice qui nous adresse 80 % de nos clients ne juge que des faits. Il nous incombe de les résituer dans un processus qui leur donnera son sens individuel, sa fonction dans les groupes d'appartenance de l'usager, déclenchant chez lui plus de conscience à lui-même, un travail sur ses croyances, ses émotions et ses comportements qui se prolongera en dehors du groupe... Tel est le pari passionnant de l'institution et de ses intervenants. ■